GROUPE DES REMPLAÇANTS. — Assemblée générale dimanche 19, à 15 h., en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

A. C. DES PHALEMPINS. — La soirée familiale organisée au bénéfice des colonies de vacances aura lieu dimanche 19, à 15 h., au siège, rue des Phalempins. La commission fait un pressant appel à tous les membres du groupe, jeunes et anciens et leurs familles, ainsi qu'aux sympathisants et habitants du quartier, afin que cette fête obtiennen tout le succès désirable. Cette soirée comporte un concert suivi d'un bal à grand orchestre, au cours duquel sera tirée une tombola gratuite. Une permanence sera installée samedi 18, de 15 à 18 h., pour la rentrée des cartes invendues. Passé ce délai, toutes celles qui ne seraient pas rentrées seront considérées comme vendues.

ANC. COMBATTANTS DU BLANC-SEAU. — Réunion mensuelle dimanche 19, à 11 h. Au cours de cette réunion, la tombola des tickets de présence de la sortie du 8 mai sera tirée.

HARMONIE OUVRIERE C.G.T. — Tous les mercredis, à 19 h., cours gratuits de solfège et d'instruments. Pour les musiciens, réunion à 20 h., au siège, Bourse du Travail, 196, rue de Guisnes.

S. O. R. TELEGRAPHISTES. — Séance ce vendredi 17 à 19 h. 15 en la salle habituelle.

Les dernières séances auront lieu demain à Lille et vendredi 24 à Tourcoing.

FANFARE CYCLISTE. — Répétition vendredi à 20 h. Leçon de solfège et instruments, le jeudi à 19 h., et le dimanche à 9 h.

B.GO-JAZZ des Cinq-Voies. — Vendredi à 20 h., répétition générale ; instr. pour la sortie de dimanche.

BROUETTE A LA MER. — Ce jour à 19 h., au siège, réunion du Comité et de la Com. des Fêtes ; objet : colonie et règlement des comptes.

AMICALE COLBERT. — Les Amicalistes désireux d'accompagner la Philharmonie à Malo le 2 juillet, doivent adresser de toute urgence leur adhésion au Président, 16, rue de Gand ; déplacement en autocar ; coût 25 fr. pour le voyage, et 40 fr. repas de midi compris. Dernier délai : 19 juin.

U. N. C. — La Commission invite les membres à assister aux funérailles de M. Gustave Gazier, du groupe de la Croix-Rouge, samedi à 9 h. en l'église St-Joseph. Elle rappelle que les lots du grand jeu de dés qui n'ont pas été réclamés sont les N. 403 2495 44 4038 3784 905 3348 2735 1835 et 1314. Dernier délai, le 25 chez Noppe, rue du Beau-Laurier, 80. Se munir du billet.

J. U. N. C. SACRE-CŒUR. — Réunion mensuelle le 19 au siège à 10 h.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir vendredi répétition générale à 20 h.

CERCLE ORPHEONIQUE « L'AMITIÉ » (Blanc-Seau). — Ce soir à 20 hk., pour toutes les parties, répétition partielle d'un nouveau chœur, à 21 h. ensemble. Continuation des inscriptions pour le déplacement de Malo, du 3 juillet, dernier délai dimanche 19.

ANCIENS DES ARMÉES D'OCCUPATION. — Quelques places sont encore disponibles pour l'excursion organisée par les A. A. O. pour le 10 juillet à La Panne. Les membres et leurs amis qui n'ont pas encore fait le nécessaire sont priés de se presser, aucune nouvelle inscription ne sera prise après le nombre de places atteint.

Les prix pour cette sortie ont été fixés comme suit : Membre du groupe et leur famille 25 fr., transport et dîner compris. Enfants des membres : transport gratuit, dîner 5 fr. Etrangers 35 fr., transport et dîner compris.

Une permanence pour l'inscription fonctionnera ce vendredi au siège, Café de l'Hôtel de Ville de 19 h. à 20 heures.

SOCIETES SPORTIVES

PING-PONG. — L'Association des A. E. de l'école de la rue du Pont de Neuville a mis sur pied afin d'intensifier la pratique de ce sport au sein des Amicales, une belle rencontre entre l'Amicale Paul-Bert de Roubaix (renforcée) et l'Amicale Anatole France (champion du Nord de l'Ufolep 1937-38, vainqueur de quatre coupes cette année. C'est dans la grande salle de la Fédération des Amicales, 57, rue du Haze qu'aura lieu dimanche 19 juin à 9 h. 30 cette manifestation.

La Commission de ping-pong de l'A.A.F. invite les Présidents et secrétaires des sections sportives ainsi que les nombreux amateurs à assister à cet event sportif.

Entrée libre.

JEUX DIVERS

GALLOPHILIE. — *Chez Duhamel*, 150, rue des Phalempins. La samedi 18, concours de coqs 30-120 ; pesage à 6 h. 30 ; parc à 7 h.

PECHE. — *Amicale Blanc-Seau.* — Dimanche, départ à 4 h. pour la Belgique. S'inscrire au siège et 48, rue de Naples.

— *Société du Pont-de-Neuville.* — Départ le 19 à 4 h. pour les lieux de pêche en Belgique. S'inscrire avant samedi à midi.

— *Les Vrais Pecheurs.* — Départ le 19 juin à 4 h. S'inscrire chez Ambroise, rue du Sentier, 23 et chez Bulto, rue de Mouvaux, 54.

FLECHETTES. — *Chez G. Amelinck*, le 18 juin, grande partie 31-61, entre Victor le Charbonnier et Paul Heuls, au pas à 18 heures.

— *Chez Deridder Arthur.* — Grande partie 21-41 dimanche ; au pas à 16 h.

— *Chez Edouard l'Accordéoniste*, à Neuville rue du Chemin-Vert, 153. Partie Arthur Legley c. Petit Achille à 18 h. 30, samedi 18.

— *Chez Arthur Harlein*, 66, rue Marlière, 21-41 entre Lucien Villaeys et J.-B. Caron, dim. 19 à 16 h.

PINSONS. — *Chez G. Amelinck.* — Rendage de la partie de chez Defoort du Clinquet, le 19 juin, à 6 h.

— *Chez Alb. Coussement.* — Neuville. Partie dimanche 19, estaminet de la Briqueterie, entre Dhef du Risquons-Tout et Coussement, à 6 h. 80.

— *Rue Desaix.* — Dimanche 19, grosse partie Camille Doenen contre La Marlière, à 16 h.

— *Chez P. Maltaison.* — Rendage de la partie contre Raquette, 36, rue de l'Yser. Gros jeu. Pose à 6 h.

— *Neuville.* — Chez Meyfroit : Grand concours, inscr. à 14 h., le 19 juin ; pose à 16 h. Nombreux prix.

— *Linselles.* — Chez Lasalle, rue Pétain. Le 19, concours à 7 h. Réunion des plichonneux à 17 h., cafe de la Briqueterie.

— *Chez Baptiste Petitgris*, dim. 19, partie entre Henri et Emile à 7 h. Gros jeu.

BOULES. — *Poilus d'Orient.* — Samedi 18, partie mensuelle à 15 h., à St-Martin.

— *Au Faisan-Gris.* — Résultat du Tournoi 4 contre 4 : Ste-Anne bat Bouloire Frayman par 14 à 6. Pré-Catelan bat Jean-Bart par 16 à 3. Pré-Catelan bat Ste-Anne par 10 à 7. Dimanche, à 15 h. Exposition contre Rue de Roncq ; à 16 h., France contre Frayman.

— *Les Forts au Mur de l'Hôtel.* — Samedi, réunion mensuelle à 19 h. 30. Important.

— *L'Exposition.* — Tournoi des Mutilés dim. à 15 h., les Vieux de l'Hospice et Poulain contre Bourleurs du Brun-Pain ; à 16 h. 30, Jeunes Phalempins c. St-Eloi. Samedi à 18 h., réunion générale. Résultat du 12 : Les Amis de chez Thais battent Médaillés militaires, les Deux-à-Deux battent Phalempins. Finale : les Deux-à-Deux battent Thais.

— *Mouton-Bleu.* — Réunion gén. le 19 juin à 18 h. 30 au local. A 15 h., tournoi de la Suze, Ville-de-Toul c. Winoc-Chocqueel ; à 16 h., St-François c. Magenta ; jeu habituel lundi à 15 h., mercredi et jeudi à 16 h.

— *Pré-Catelan.* — Rue Auber, 104, dimanche, à 19 h., réunion mensuelle. Résultat du jeu à la platine : 3-12 à 59 fr. 25 ; 3 9-9 à 28 fr. 50 ; 14 9-5 à 1 fr. 65. Point inconnu sorti : 14.

— *Petit-Chasseur.* — Résultat du jeu à la platine : 1-12 à 70 fr. ; 9-99 à 25 fr. 50.

GYMNASTIQUE. — **Fête fédérale de l'U.F.O.L.E.P.** — Cette fête aura lieu à **Mouvaux**, les 26 et 27 août. De nombreuses sociétés ont fait parvenir leur engagement, ce qui fait prévoir un succès complet pour la fête. Les amicales retardataires sont priées de bien vouloir envoyer leur engagement le plus rapidement possible à M. Cyrille Baratte, rue de la Croix Rouge, 153 bis, à Tourcoing. Le programme, établi par la commission, comprendra les concours individuels masculins et féminins le samedi après-midi et dans la soirée sur la place de la Délivrance aura lieu le concours de ballets. Le dimanche matin se dérouleront les concours en sections et productions spéciales. Au cours de la fête, un concours de tir aura lieu également dans le stand de l'Amicale.

BOXE. — **Boxing-Club du Fresnoy.** — Les jeunes gens désirant pratiquer la boxe ou la culture physique peuvent s'adresser au siège, 296, rue du St.-Seau.

PARTIS POLITIQUES

PARTI DEMOCRATE POPULAIRE. — On nous communique : « Une réunion, destinée aux militants de quartiers, a eu lieu au local habituel. Au bureau se trouvaient MM. Vanhoutte, Soyez, conseillers municipaux ; Chatillez et Mme Gyselinck. En ouvrant la séance, M. Clément Vanhoutte, après avoir présenté M. Léon Maresçaux, député, justifie par le fait les initiatives prises depuis 1934 par la section Démocrate Populaire. Faisant allusion aux récents événements politiques, M. Vanhoutte en souligne toute la gravité et se félicite du répit accordé au Gouvernement Daladier pour accomplir l'œuvre qu'il s'est proposée.

» M. Léon Maresçaux, après avoir remercié les Démocrates Populaires de l'aide précieuse qu'ils ont apportée au travail de redressement politique et de compréhension réciproque, fait un large exposé de politique générale. Il fait allusion notamment aux difficultés internationales qui continuent de menacer la paix du monde ; à la situation financière qui, malgré de sérieuses améliorations apportées par le rapatriement des capitaux, justifie encore les craintes des hommes responsables ; la situation économique et sociale n'est pas non plus exempte de difficultés et de périls. Après avoir noté les signes encourageants qui se manifestent, M. Maresçaux indique un certain nombre de remèdes et conclut par un large appel à l'union et au travail.

» Dimanche aura lieu l'excursion familiale ; le bois de Phalempin en est le but cette année. Les départs en autocar auront lieu dans l'ordre suivant : 8 h. 30, place de la Croix-Rouge ; 8 h. 35, place des Phalempins ; 8 h. 40, place Ste-Anne (rue du Brun-Pain) ; 8 h. 45 : Grand' Place ; 8 h. 50 : angle du boul. Descat et de la rue de Mouvaux. — A 17 h. 30, départ pour la fête familiale de la section de Saint-André-lez-Lille ».

SECTION SOCIALISTE (Comité exécutif). — Les membres appartenant au Comité exécutif sont invités à assister à la réunion qui aura lieu auj. vendredi 17, à 19 h. La réunion de la Commission des fêtes devant avoir lieu après la réunion du Comité exécutif, il est rappelé que la réunion du Comité commencera à 19 h.

— **Dimanche 19, manifestation à Lezennes.** — Afin de permettre aux membres de la Section d'être présents à cette manifestation, un déplacement en autobus est prévu. Le prix de la place est fixé à 6 fr. Le départ aura lieu à 14 h. de la Maison du Peuple, 105, rue Jean Jaurès. Il reste quelques places disponibles, que ceux qui désirent y participer se fassent inscrire le plus tôt possible.

ETAT CIVIL

Naissances : Fernand Valcke, rue du Pont-de-Neuville, 167 ; Gérard Delecluyse, rue de l'Abattoir, 25.

Décès : Pierre Castelin, 53 ans, chef matériel, rue de Verdun, 31 ; Jules Bouillet, 70 ans, comptable, rue Balzac, 28 ; André Desmarécaux, 16 ans, rue Faidherbe, 12.

HALLUIN

Aux contribuables. — Le contrôleur des contributions directes se tiendra à leur disposition, samedi 18, de 9 à 12 h., dans une des salles de la mairie.

Pas de courant. — Les habitants des hameaux du Mont et du Colbras sont informés que, le dimanche 19, ils seront privés de courant de 6 h. à 15 h.

Harmonie « La Fraternelle ». — Ce vendredi, à la Maison du Peuple, de 18 à 20 h., cours gratuit de solfège et d'instruments pour débutants.

Société « L'Avant-Garde ». — Au parc des sports, pour les adultes (garçons), répétition de gymnastique à 18 h. 30.

Concordia-Harmonie. — Au Café de la Mairie, ce vendredi, à 19 h. 30, répétition générale.

Canari-Club Halinois. — Dimanche 19 juin, réunion de la commission, à 10 h.

Lundi 20, réunion générale à 19 h., café du Faubourg, rue de l'Abattoir.

RONCQ

Comité des fêtes de la rue Barbusse. — Le Comité organise, samedi 18, au terrain municipal des sports, un match fantaisiste qui opposera les équipes Théo et Henri. Coup d'envoi à 15 h.

Dans la soirée, au local, 92, rue Henri-Barbusse, tirage de la tombola gratuite.

« Amis du Pied-de-Bœuf ». — La partie de coqs du 16 juin est reportée au 2 juillet.

Harmonie Ouvrière. — Ce vendredi, à 19 h. 30, à la Maison du Peuple, répétition générale.

Bureau de bienfaisance. — Les commerçants qui sont en possession de bons de pain et de denrées alimentaires alloues aux indigents sont priés de les rapporter d'urgence à la mairie, en cue de permettre le mandatement. Ils doivent être rentrés avant le 25 juin.

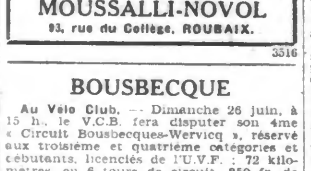

MOUSSALLI-NOVOL
93, rue du Collège, ROUBAIX.
3516

BOUSBECQUE

Au Vélo Club. — Dimanche 26 juin, à 15 h., le V.C.B. fera disputer son 4me « Circuit Bousbecques-Werwicq », réservé aux troisième et quatrième catégories et débutants, licenciés de l'U.V.F. : 72 kilomètres, en 6 tours de circuit. 850 fr. de prix.

Prix spéciaux pour quatrième catégorie et débutants, avec cumul au classement général.

Les engagements sont reçus au siège du V.C. Bousbecquois, 25, rue du Château, contre la somme de 5 fr., assurance R.C. e dossard compris.

Une fête champêtre. — C'est dimanche prochain qu'une fête champêtre aura lieu dans les quartiers du « Chemin des Vaches » et de « Ma Campagne ». La Musique Municipale et la Compagnie des Sapeurs-Pompiers participeront à la fête. Des jeux divers sont organisés chez les cafetiers et sans nul doute, cette fête populaire connaîtra son succès habituel.

BONDUES

A. C. Républicains. — Dimanche 19, à 17 h., estaminet Julien Leleu, rue Fouquet-Lelong, à Bondues, réunion organisée en vue de la constitution d'un groupement local.

LINSELLES

U.N.C. — Il est rappelé aux membres de l'Amicale des A.C., ainsi qu'aux Jeunes de l'U.N.C. qu'un concours de tir est organisé au Stand du Tir National de Tourcoing, dimanche 19. Le départ de Linselles aura lieu à 8 h. 45, en autobus de la place de la République. Ce concours est doté de beaux prix. La mise est de 2 fr. comprenant le transport en autobus aller et retour, et le droit au tir.

DISQUES — Grand choix - Dernières nouveautés - DE RUYCK 123, Grande-Rue, Roubaix 3508

A. C. et Jeunes de l'U. N. C. — Il est rappelé aux jeunes de l'Amicale qu'un concours de tir est organisé au stand du tir national de Tourcoing dimanche 19.

Le départ de Linselles aura lieu à 8 h. 45 en autobus, de la place de la République.

Le concours est doté de beaux prix. La mise est de deux francs, comprenant le transport en autobus aller et retour et le droit au tir.

MOUVAUX

Etoile Sportive Mouvalloise. — L'entraînement du samedi à 17 h. sera réservé aux minimes et juniors. Pour les seniors, entraînement le dimanche matin à 8 h. 30, éducation physique.

Amicale Sportive Mouvalloise. — Aujourd'hui vendredi, de 19 h. à 20 h., répétition pour les pupilles et de 20 h. à 22 h., pour les adultes.

Tournoi du Repos des Chasseurs, 313, rue du Congo. — Dimanche 19, à 15 h. éq. « Les Bouche-Trous », et Deleu, contre « Les Trois Amis », et Ponthieux. — A 15 h., éq. « La Passerelle » et Delannoy contre éq. Declercq Jules.

EN BELGIQUE

MENIN

Les grandes fêtes de dimanche prochain

Comme annoncé, de grandes fêtes se dérouleront dimanche à Menin à l'occasion de l'achèvement des travaux de restauration du beffroi, des travaux du réseau d'eau potable et pour inaugurer le nouveau bassin de natation. Ces festivités auront lieu avec la présence de MM. Joseph Merlot, ministre des Affaires intérieures et d'hygiène ; Auguste Baltzar, ministre des Travaux publics ; Henri Baels, gouverneur de la province de la Flandre occidentale, et un délégué de M. le Ministre de l'Enseignement public.

Voici le programme des festivités :

A 11 h., établissement de natation, concert symphonique. — A 11 h. 30, réception à l'Hôtel de Ville des personnalités. — A 12 h., inauguration du bassin de natation. — A 15 h. 30, fête nautique internationale avec la participation des « Pupilles de Neptune » de Lille. — A 19 h. au parc communal, à 20 h. 30 Grand'-Place, et au bassin de natation, concerts. — A 22 h., feu d'artifice nautique sur le bassin de natation.

L'entrée au bassin de natation sera gratuite toute la matinée, ainsi qu'après la grande fête nautique. On peut visiter le beffroi de 9 à midi et de 14 à 19 h.

Accident du travail. — M. Henri Deman, cultivateur, demeurant 26, Porte d'Ypres, était occupé dans la fabrique de lin de M. Demyttenaerr lorsqu'au cours de son travail il se blessa au genou droit ; le docteur lui a prescrit une incapacité de travail de plus d'un mois.

A l'établissement textile « S.A. Textor », situé rue d'Ypres, où des travaux d'agrandissement sont actuellement en cours, le menuisier Marcel Dessein, 32 ans, demeurant rue de Bruges, 134, s'est blessé dans la région thoracique. Le médecin lui a ordonné plusieurs semaines de repos.

Dans une maison en construction, rue de Courtrai, le maçon Vanpaemel, 36 ans, demeurant rue de Courtrai, 396, a reçu une brique sur la tête. Large blessure avec commotion cérébrale.

Fédération Nationale des Combattants. — Dimanche 19 juin, à 16 h. 30, en la salle « Au Pavillon », rue d'Ypres, 73, assemblée générale. Prendront la parole : M. Seeldrayers, président général des sections de la F.N.C. de la ville d'Anvers ; M. Alfred Wallecan, et le secrétaire, M. Jean Martens. Tombola gratuite.

Tir à l'arc. — Résultat du concours de tir à l'arc du Centre sur perche horizontale : Oiseau royal : M. Robert Vandeveide ; oiseaux secondaires : MM. Meerschman et Duthoit ; calles : MM. Vandenberghe et Verlinden.

ROULERS

UN ENFANT DE 4 ANS TUÉ PAR UN CAMION

Un pénible accident s'est produit sur la chaussée de Dixmude. M. Henri Debussche-Kindt, boulanger, demeurant à Thiele-lez-Bruxelles se rendait en auto avec sa famille à Loo. Arrivé chaussée de Dixmude, il s'arrêta pour rendre visite à sa grand'mère, Mme Laure Carryn. Il sortit de son auto, et son enfant Willy, âgé de 4 ans, le suivit sur la chaussée. Juste à ce moment arrivait un camion chargé de 4.000 kilos de fourrage et conduit par M. Jules Vandenberghe, négociant, demeurant rue des Pierres, à Vocken. L'enfant fut pris par la roue de devant et eut la tête écrasée. La mort fut instantanée.

TOURNAI

La manifestation en l'honneur de M. Dumortier, lauréat du concours Isaye

Une foule considérable a participé à la manifestation de sympathie organisée par « Les Amis de Tournai », sous le patronage de l'Administration Communale, en l'honneur de M. André Dumortier, lauréat tournaisien du concours Isaye 1938 pour le piano.

Un cortège composé de très nombreuses délégations de sociétés avec drapeaux conduisit M. Dumortier à l'Hôtel de Ville où des discours furent prononcés par M. Collin, Directeur du Conservatoire ; M. Hossez et M. Derasse, Echevins. M. Dumortier sous le coup d'une émotion fort compréhensible reçut ensuite de nombreuses gerbes.

A l'issue de la réception une cantate fut chantée au bas du perron de l'Hôtel de Ville après quoi le cortège se reforma pour conduire le lauréat Grand'Place où un concert fut donné par la Musique du 3e Chasseurs à pied.

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Une histoire cocasse. — A Oost-Roosebeke les hommes Vandermeulen et Vanglabbeke avaient fait la tournée des Grands ducs et étaient complètement ivres. Vandermeulen qui habite à quelque distance de son camarade voulut après avoir quitté ce dernier rentrer chez lui. Il fit toutes les rues du quartier et finit par aboutir juste à la maison de ce dernier dont la porte était restée ouverte. Vandermeulen, dans son ivresse se crut, déclare-t-il dans sa propre maison. Il entra dans la chambre de l'épouse Vanglabbeke, se dévêtit et fut sur le point de se mettre au lit lorsque la femme croyant dans l'obscurité avoir affaire à un cambrioleur poussa de grands cris. Le mari qui se trouvait encore dans la cour accourut et rossa son ami de maîtresse façon tellement que tous deux furent quasi défigurés.

Cette affaire eut son écho devant le tribunal correctionnel mardi matin. Vandermeulen fut condamné à 15 jours d'emprisonnement par sursis plus 182 fr. l'épouse Vanglabbeke qui fut contusionnée au cours de la scène aura droit à 1835 fr. de dommages-intérêts, payables par Vandermeulen. Vanglabbeke qui était poursuivi pour coups à Vandermeulen fut acquitté, le tribunal estimant qu'il était en état de légitime défense.

Il faut être en règle. — Armande Spinoewinne de Pecq faisait les marchés à Dottignies sans être munie d'une carte d'identité. Elle doit en outre répondre pour port de faux nom. Elle est en détention pour d'autres faits. Le tribunal la condamne à 175 + 35 + 70 fr. d'amende.

— Plusieurs personnes étaient poursuivies pour avoir vendu de la margarine ne portant pas les indications réglementaires sur l'emballage, aux marchés de Weveighem et d'Ostende. Ont été condamnés : Breughe Maurice de Menin, 1575 fr. ; Duthoo Gilbert de Weveghem 1575 fr. ; Farasin André 875 fr. et Seynhave André, 700 fr. d'amende.

Un escroc. — Torés Joseph, originaire de **Hasselt**, tenta d'extorquer de l'argent au préjudice d'un curé de campagne en pays flamand. Torès n'étant pas un inconnu pour la justice, il fut déjà condamné à trois reprises pour faits analogues, le tribunal l'a condamné à six mois plus 13 jours de prison et 332 fr. d'amende.

Mœurs. — Le nommé Van Nuffel, de Courtrai s'es tlivré à de graves atteintes à la pudeur envers une fillette lors d'une représentation de cirque à Courtrai, pendant les jours de Pâques. Il a été condamné à 5 mois de prison.

La fraude. — Paul Brutin, de **Menin**, tenta de frauder en Belgique, aux Baraques, à Menin, de l'alcool français. Il travaillait pour le compte de Mme Talliau et de son fils. Tous trois ont été condamnés à quatre mois de prison et à une amende fiscale de 3.100 fr., à payer solidairement. Pour le fils seul, la peine est conditionnelle.

WEVELGHEM-LEZ-COURTRAI

UNE FERME INCENDIÉE

Un violent incendie s'est déclaré à la ferme de M. Rigole Georges, demeurant rue du Moulin. Les flammes se communiquèrent à la maison et aux étables. Tout a été détruit. Les pompiers n'ont pu intervenir. Les dégâts sont très importants. La cause paraît due au tremblement de terre, qui aurait provoqué des crevasses dans la cheminée. Par là le feu a pu se communiquer au toit couvert de chaume.

RECKEM-LEZ-MENIN

Fête Communale. — Elle aura lieu dimanche 19, lundi 20 et mardi 21.

Dimanche à 17 h., festival de musique.

Lundi, cortège carnavalesque, avec le concours des géants « Manten » et « Kalle ». Exécutions de danses et fête chantante à « La Cloche ».

Mardi, à 17 h., grand match de football.

DANS LA RÉGION

L'AFFAIRE DES CAMBRIOLAGES DE DOUAI devant les Assises

A l'heure où tous les chats sont gris, un jeune gaillard de 25 ans, J.-B. Flavigny, quittait sa chambre de la rue des Minimes à **Douai**. Il sortait ainsi de son logement, à l'instant où les gens se couchent, avec une telle régularité, que ses voisins avaient acquis la conviction qu'il était occupé dans un poste de nuit.

A la même époque, vers la fin du mois de janvier et dans le courant de février de cette année, les services de la sûreté étaient sur les dents. Chaque jour les échos leur parvenaient d'un nouveau cambriolage. Le chef de la sûreté M. Landrieux et ses agents, ne savaient plus où donner de la tête.

Un beau matin, alors qu'il quittait son domicile, à la première heure, M. Lalisse, de la rue des Minimes, eut l'attention attirée par le manège surprenant d'un homme et de deux gosses. Il alerta la police.

Flavigny fut arrêté. On perquisitionna chez lui, ou plus exactement chez son amie, son aînée de quinze ans, Marie Duhem où on trouva les marchandises suffisantes pour monter une boutique de brocanteur.

Trois camionnettes suffirent à peine pour transporter au poste de police, qui prit l'aspect d'une salle des ventes, les objets les plus divers qui avaient été emmagasinés dans un faux-grenier, dans une soupente et dans un cabinet noir.

Ce Capharnaüm était le résultat des détournements de Flavigny et de deux gosses : son frère et le jeune fils de Marie Duhem, tous deux âgés de 14 ans.

Le problème de la vie chère résolu

Le trio s'était rendu coupable d'une vingtaine de vols qualifiés dont les produits étaient les plus inattendus : provisions de bouche, matériel de médecin, produits pharmaceutiques, baignoires d'enfants, planches, carreaux en céramique, etc., barres de fer.

Toutes leurs expéditions avaient été précédées du même plan de manœuvre. Flavigny quittait son habitation dans la seconde moitié de l'après-midi et il notait au cours de ses sorties, les immeubles où il espérait découvrir, sans risques, un butin intéressant.

La nuit, de 2 à 4 heures, en compagnie de ses deux jeunes acolytes la plupart du temps, il s'introduisait dans la maison repérée la veille et il dérobait tout ce qui pouvait lui tomber sous la main.

Les enfants avaient en outre pour mission de s'emparer aux étalages extérieurs, durant la journée, de tout ce qui était nécessaire pour assurer l'existence de la famille. Le tout était stocké dans les locaux de la rue des Minimes, que gérait Marie Duhem.

Le loyer était payé, grâce à une pension de 100 francs que touchait celle-ci. Ces gens avaient résolu le problème de la vie chère !

LE VERDICT

On entend les témoins. Ce sont des agents de sûreté et des victimes des cambriolages.

M. l'avocat général VIGNERON soutient l'accusation. Me GAMBIER plaide pour Marie Duhem ; Me DELVALLEE pour le fils de celle-ci, et Me PHALEMPIN pour les frères Flavigny.

J.-B. Flavigny est condamné à cinq ans de réclusion. Les trois autres inculpés sont acquittés.

J.-A. DUHAMEL.

L'instruction du crime de Comines

Le douanier assassin modifie son système de défense...

« C'est mon amie qui, lasse de vivre, m'a demandé de la tuer », aurait-il déclaré

On se souvient d'un crime commis le 13 avril dernier dans la tranquille commune de **Comines**. Le douanier Rauwel était accusé d'avoir tué son amie et avait tenté ensuite de suicider.

M. Grosjean, juge au Parquet de Lille a poursuivi l'instruction de l'affaire avec ténacité. Jusqu'à présent, Rauwel, avait soutenu que son amie lui avait tiré un coup de revolver et qu'elle s'était ensuite suicidée.

Or, Rauwel a été encore une fois entendu, hier, par le magistrat et nous croyons savoir que l'assassin a changé son système de défense. Il ne prétendrait plus que le coup dont il a été atteint ait été tiré par son amie, mais que tous deux étant las de la vie, sa compagne lui aurait demandé de la tuer c'est ensuite que lui-même aurait tenté de se donner la mort sans y parvenir.

Après avoir obtenu ces intéressantes déclarations qui sont d'un intérêt capital pour la marche de l'instruction M. Grosjean a fait renconduire l'assassin à la prison de Loos.

L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL DE 1939 A LILLE

Une importante réunion aura lieu le 20 juin, à laquelle participera l'U. D. des Syndicats Ouvriers du Nord

Le comité restreint du groupe VI de l'Exposition du Progrès social de 1939 qui est chargé de l'organisation du tra-(Industries du Nord et de l'Est), se réunira le 20 courant au siège, rue Faidherbe, à Lille.

Il s'engagera dans l'examen pratique de l'exposition.

Ce comité qui comprend des représentants de l'Union départementale des syndicats ouvriers (C. G. T.) du Nord, est composé de MM. Chopin, secrétaire de l'Union départementale des syndicats confédérés à **Lens** ; Coustenoble, président de la Chambre des Métiers du Nord, à **Lille** ; Dartevelle, secrétaire général du comité des industriels de **Valenciennes** ; François, directeur du Comité départemental des loisirs du Nord, à **Lille** ; Gervois, inspecteur divisionnaires, à **Lille** ; Laborie, directeur de l'Union sociale et rurale de l'Oise, à Creil ; Langlois Charles, président du comité des loisirs, d'**Amiens** ; Lévy Jean, président de l'Université populaire de **La Madeleine** ; Libert, président de la Chambre syndicale de la métallurgie, à **Lille** ; Vadez, maire de **Calais** ; Vancauwenberghe, maire de **Lambersart** ; Dumoulin Georges, secrétaire de l'Union départementale des syndicats du Nord, à **Lille** ; Charles Bourneton, Maurice Porreye, Eugène Guilloton, secrétaire de l'U. D. du Nord ; Charles Montreuille, pour l'Union départementale des syndicats du Pas-de-Calais, 81, rue Jenner, Lille ; Charles Grunesein, pour les départements de la Moselle, Meurthe-et-Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin.

LA VASTE AFFAIRE D'ESCROQUERIE DE LILLE

LES PLAINTES des commerçants affluent tandis que les audacieux aigrefins sont recherchés par toute la police française

La vaste affaire d'escroquerie découverte vendredi matin à Lille a fait l'objet, durant toute la journée d'hier, d'une active enquête entreprise par les inspecteurs de la Sûreté lilloise, sous la direction de M. Sandras.

Alors que de nouvelles plaintes parvenaient dès la parution des journaux, aux différents commissariats de la ville, les services de police diffusaient à travers le pays le signalement des audacieux aigrefins, et celui de la voiture avec laquelle ils ont pris la fuite.

La Sûreté s'est appliquée à identifier les individus, ce qui ne fut pas chose facile. L'un d'eux cacherait sous un faux nom sa véritable identité.

« Bouillaguet » ne serait autre qu'un certain Jules Lesieux. De plus, un troisième individu ne serait pas étranger aux méfaits des deux escrocs. Il se nomme Joseph Véro, est âgé de 49 ans ; on le croit né à Marseille. Il aurait déjà subi des condamnations.

Riche position !

C'est dans les premiers jours du mois de mai que les escrocs, venant de Lyon, débarquèrent à Lille en auto. L'enquête a établi que cette voiture avait été vendue à un garagiste lillois, à qui une autre voiture avait été louée. Ce n'est qu'avant leur départ de Lille et après être parvenus à soustraire un véhicule à un industriel lillois qu'ils rendirent l'auto.

A la même époque, les trois comparses louaient le local de la place de Strasbourg et l'annexe située 9, rue du Maire-André. C'est dans ces deux locaux que les astucieux escrocs firent leurs « affaires », payant de bonne mine le voisinage.

Il s'agissait de frapper vite et bien. Le local de la place de Strasbourg était précédemment occupé par un autre constructeur électricien. A ce dernier, l'un des escrocs avait proposé le rachat des panneaux publicitaires apposés sur la façade de l'immeuble, ce qui avait été accepté moyennant la rectification de la dénomination commerciale.

Les panneaux ne furent jamais rectifiés, contrairement aux engagements pris ; par ce truchement, les soi-disant ingénieurs électriciens parvinrent à tromper les employés en quête de représentations et à leur soustraire des cautions de vingt-cinq à quarante mille francs.

Pour faire davantage impression sur les victimes, les bureaux furent excellemment meublés, un compte en banque fut demandé ainsi que le carnet de chèques qui allait servir à d'autres opérations.

Dans les magasins de Lille, stupéfaction !

C'est en gentlemen que se présentèrent Lesieux, alias « Bouillaguet » et Gazel, dans les magasins les plus riches de la ville.

Lors d'un premier achat de peu d'importance, on réglait. Quelques jours après, l'escroc revenait, choisissait avec un goût sûr les plus jolis articles, une valise, par exemple, de plusieurs centaines de francs, chez un maroquinier. Beau parleur, l'acheteur tirait un chèque puis voyait un autre article de moindre importance, qu'il achetait et payait en bonne monnaie.

Toujours au nom de Bouillaguet ou à celui de Gazel, on trouve trace de leur passage. Outre les plaintes que nous avons rapportées jeudi, les commissaires ont enregistré encore hier celle du directeur d'une grande manufacture de cycles qui a livré, toujours le 14 juin, une bicyclette, un appareil photographique, des jouets pour une somme de 868 francs, celle d'une commerçante en articles de voyages établie rue des Ponts-de-Comines qui a livré pour 2.835 francs d'articles divers, valises, sacs à main, ceintures. A cette maison, Gazel avait réglé, huit jours auparavant, par un chèque provisionné, un achat de 290 francs.

Un tailleur de la rue des Mannelliers se voit escroquer pour 3.134 francs de marchandises en complets, chemises et cravates. Un autre marchand en confection de la rue Faidherbe a livré deux costumes de ville, plusieurs chemises représentant une valeur de 3.486 francs. Un commerçant de la rue Faidherbe a livré pour 2.652 francs d'articles de voyage à Gazel et pour 2.660 francs à Bouillaguet.

Un commerçant en chaussures, rue Nationale, a encore porté plainte pour une somme de 688 fr. 75 ainsi qu'un bandagiste de la rue Esquermoise, pour une somme de 750 francs.

Comme on s'en doute, la stupéfaction est à son comble. Tous les commerçants ont livré, dans la soirée du 14 juin, entre 16 et 18 heures, et tous ont été réglés par un chèque sans provision.

La voiture que la bande avait pu ravir par le même moyen dut quitter Lille lourdement chargée, et les voisins ont dû assister, dans cette soirée, à un rare défilé de voitures publicitaires... et de livreurs.

L'enquête à Lille

Les inspecteurs de police ont fébrilement travaillé. Ils ont pu découvrir que Gazel et Véro, accompagnés chacun d'une femme, avaient logé dans un des plus grands hôtels de Lille du 1er au 14 mai : Paul Lesieux, sous le nom de Bouillaguet, avait quitté cet hôtel le 7 ; on trouverait trace de son passage dans un autre hôtel, le 14.

Aux dires de certaines personnes, l'un et l'autre portaient des lunettes et avaient un accent assez prononcé.

Des mandats d'arrêt sont lancés

M. Le Foyer, juge d'instruction au Parquet de Lille, a été chargé d'ouvrir une information. Il a aussitôt lancé des mandats d'arrêt contre les trois escrocs. Ces mandats d'arrêt ont été diffusés télégraphiquement à toute la police française, ainsi que les signalements connus.

Il faut espérer que l'arrestation des trois audacieux bandits ne tardera pas.

J. P.

La Loterie Nationale

Un lot de un million et un lot de 500.000 francs ont été gagnés dans le Nord... en dixièmes

Le dernier tirage de la Loterie nationale qui a eu lieu à Bordeaux, a fait des heureux dans le Nord.

Le N° 96.613, qui a été mis en circulation par le Crédit du Nord de Lille, en dixièmes est sorti gagnant pour un million, et on connaît sept des dix heureux bénéficiaires.

Un gros commerçant de **Tourcoing**, M. Jules Lemahieu, demeurant à **Comines** et travaillant à Marquette : quatre ouvriers d'une maison de confection de la rue Basse ; deux habitants d'**Aulnoye** qui ont acheté les coupures une demi heure avant le tirage ; trois jeunes gens de **Landrecies**, qui ont acquis en commun la sixième coupure et une importante personnalité de **Maubeuge**. Restent trois détenteurs de dizièmes de ce billet, mais qui gardent jalousement l'anonymat.

Le N° 933.833, mis également en circulation par le Crédit du Nord de Lille, est sorti gagnant pour 500.000 francs.

LE PAIN pourra être vendu 2 fr. 85 dans le Nord à dater du 4 Juill